

à Megève, lesquels ainsi que le
père ont signé avec nous le présent acte
après lecture. Huet Joseph Huet
Le Maire Bisot

22^{me} Ate.
L'an mil huit cent soixante-onze, le sept juillet, à dix heures du
matin, Pardevant Nous Tissot Jean Marie, Maire et officier de l'état
civil de la commune de Megève, arrondissement de Bonneville,
Département de la Haute-Savoie, a comparu Dussain Joseph Marie
Eugène, âgé de trente-cinq ans, Gardeforestier né et domicilié à
Megève, lequel Nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il
Nous a dit être né ce matin à trois heures au Bourg de Megève,
Maison Morand, Des Mariés Joquet-Reardon Joseph Marie natif
de la Giettaz (Savoie), cocher domicilié à Paris, et Joquet Anne
Jeanne Marie, Menagère demeurant à Megève et âgée de trente
huit ans, et son mari de quarante-trois, et il a donné à cet enfant
les prénoms de Jean François David. ces présentations et
déclarations ont été faites en présence de Magnin Ambroise âgé de vingt
huit ans, tailleur d'habit, et de Poly-Bottuz Jean Philippe âgé de
cinquante-deux ans, tous deux domiciliés à Megève, lesquels ainsi que
déclarant ont signé avec Nous le présent acte après lecture. (1) Cultivateurs sultants.

Joquet-Reardon
David
Magnin Ambroise
Poly-Bottuz
Le Maire Bisot

L'an mil huit cent soixante-onze, le Douze juillet, à dix heures
du matin, Pardevant Nous Tissot Jean Marie, Maire et officier
de l'état civil de la commune de Megève, arrondissement de Bonneville,
Département de la Haute-Savoie, a comparu Grosset Magagne
Joseph Victor, âgé de trente-six ans, cultivateur domicilié à
Megève, lequel Nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il
Nous a dit être né ce matin à trois heures dans le chalet de
Montplaisant à Megève, de lui déclarant et de son épouse Béatrice
Marie Eléonore, âgée de trente ans, ménagère demeurant avec lui;
et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Léontine
ces présentations et déclarations ont été faites en présence de Dussain
Joseph Marie Eugène, âgé de trente-cinq ans, Gardeforestier et de
Magnin Ambroise âgé de vingt-huit ans, tailleur d'habit, tous
deux domiciliés à Megève, lesquels ainsi que le père ont signé avec Nous le
présent acte après lecture. Grosset Magagne Joseph Victor
Le Maire Bisot

Grosset Magagne
Marie Léontine